

**L'hon. M. Benson:** D'abord, monsieur l'Orateur, je n'ai pas du tout affirmé ce que prétend mon ami. Je me ferai un plaisir de lui faire tenir une transcription de ce que j'ai dit. Depuis des années, d'ailleurs, je lui envoie des copies de mes discours et j'espère bien qu'il les lit. Hier soir, à la suite de mon exposé, j'ai dit que nous allions avoir une réforme fiscale complète et que nous allions présenter...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, maintenant que le ministre des Finances a fait disparaître son Livre blanc, a-t-il l'intention de le suivre?

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre!

LE LIVRE BLANC SUR LA RÉFORME FISCALE—  
L'AVIS DU CANADIEN MOYEN

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Finances. Étant donné la nature non représentative des mémoires présentés au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, relativement au Livre blanc, puisque la plupart émanaient d'entreprises commerciales et d'industries organisées, le ministre peut-il nous dire à quel point il a évalué l'opinion du Canadien moyen avant de prendre une décision au sujet du Livre blanc?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, au cours des derniers 18 mois, j'ai causé avec un grand nombre de Canadiens moyens, ce que n'a pas fait le chef de l'opposition. Je tiens aussi compte de leurs points de vue, et non pas seulement des intérêts de Bay Street que représentent d'honorables députés d'en face.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, je signale que les cris des gogos sont doux aux oreilles des joueurs. J'adresse ma question supplémentaire au premier ministre. Le ministre des Finances ayant déclaré hier soir qu'il n'a pas l'intention de présenter son Livre blanc sur la réforme fiscale comme projet de loi, pouvons-nous prévoir que désormais le gouvernement sera disposé à accepter les avis et les suggestions de l'opposition en d'autres domaines également?

**L'hon. M. Benson:** Monsieur l'Orateur, maintenant que nous avons à la fois le point de vue de la rue Saint-Jacques et celui de Bay Street, j'aimerais simplement dire que dans toute cette affaire...

**L'hon. M. Hees:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. La présidence donne la parole au député qui invoque le Règlement. La Chambre est d'excellente humeur aujourd'hui mais peut-être pourrions-nous passer à un autre sujet une fois que nous aurons entendu le rappel au Règlement du député.

**L'hon. M. Hees:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement parce que ma question supplémentaire s'adressait au premier ministre et je ne savais pas que le ministre des Finances détenait déjà ce poste.

**M. Bell:** Que Gordon revienne!

\* \* \*

L'ÉNERGIE

LE PROJET DE PIPE-LINE DU MACKENZIE—LA QUESTION  
DU DROIT D'EMPRISE—LES INVESTISSEMENTS  
ÉTRANGERS

**M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser au premier ministre une question que m'inspire le discours prononcé hier à Dallas, au Texas, par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Ce dernier aurait déclaré qu'il était souhaitable de construire un pipe-line à partir de la baie Prudhoe jusqu'aux États-Unis, en passant par le Canada, et que le permis de passage à travers le Canada serait accordé. Étant donné que, depuis quelques semaines, cette offre a été faite à deux reprises par des ministres, je demande au premier ministre si le gouvernement canadien indique maintenant qu'il est disposé à concéder ce droit de passage à travers le Canada bien que le ministre ait déclaré à la Chambre que les études sur les effets écologiques que la construction d'un tel couloir pourrait entraîner ne sont pas encore complétées?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Les députés connaissent le Règlement au sujet des déclarations faites à l'extérieur de la Chambre. Le député a justement posé la question au premier ministre et peut-être que celui-ci voudrait répondre au moins à la première partie de la question. Si l'on a des questions à poser directement au sujet de l'affaire, elles peuvent ensuite être adressées au ministre.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu l'avantage de lire le discours du ministre...

**L'hon. M. Hees:** Suivez mon conseil: ne vous donnez pas cette peine.

**Le très hon. M. Trudeau:** ... et j'hésiterais à le commenter en me fondant sur le résumé indiscutable, très bref et, je l'espère, non déformé du chef du parti néo-démocrate. Je ne puis donc commenter le sujet. C'est pourquoi j'ai proposé que peut-être le ministre pourrait avoir l'occasion de nier les paroles qu'on lui prête.

**M. Douglas:** J'ai une question supplémentaire, et elle n'est pas plus déformée que mon affirmation précédente qui est un extrait exact...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Douglas:** C'est une citation réelle d'une transcription du discours du ministre que j'ai en main.

**Des voix:** Bravo!